

Lo café pè Dzenèva

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 40

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188379>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le « Doit et Avoir » d'une existence.

Un maniaque, à coup sûr, un philosophe, peut-être, vient de mourir à l'âge de 71 ans. Il se nommait Paul Legrand.

Avant de dire adieu à cette vie, le vieillard a voulu consigner sur le papier la balance de ses joies et de ses douleurs. C'est une existence tenue en partie double, avec passif et actif, et total compensateur.

Voici la singulière épître laissée par cet original, sur sa table, quelques heures avant de mourir :

« Tout ce qui est souffrance, peine, ennui, désespoir, sommeil, désir, regret, doit être retranché de la vie, parce qu'on l'aurait retranché soi-même si Dieu nous l'eût permis.

A l'âge de trois ans, je fus sevré; à six ans, je parlais, mais mal; je me fendais le crâne à neuf ans, je fus guéri. Il faut donc que je retranche d'abord neuf ans de mon existence; car est-ce vivre que de boire du lait aigre de nourrice, ne pas parler ou mal parler, et de se fendre le crâne?

A neuf ans, je commençais mes études. J'avais la tête dure, à cause de mon crâne fêlé; je fus rétif à l'instruction. Au bout de deux ans, j'épelais l'alphabet. La lettre Z m'a valu 1400 coups de fêrule environ; les vingt-trois autres lettres m'ont martyrisé. A douze ans, je savais lire; mais j'avais le corps meurtri des cicatrices de l'alphabet.

On essaya de m'apprendre le latin, j'y perdis le français. A quinze ans, je ne savais rien du tout, et j'étais un squelette à force d'avoir été mis au pain sec et à l'eau. Six ans de plus à retrancher.

A quinze ans, mon père me fit clerc de notaire. Là commença un nouveau genre de martyre. Je me levais à six heures, je balayais l'étude, j'allumais le poêle, j'étais rossé par les grands clercs, et mon père, accablé de plaintes sur mon compte, me privait de dîner. J'ai mené cette vie cinq ans, que je retranche net de ma vie.

A vingt ans, mon père, dégoûté de moi, m'embarqua à Cherbourg. Je lavais le pont, je roulais les câbles, je grimpais aux huniers, je faisais des reprises aux voiles et je recevais sur le dos au moins trente coups de garcette par jour. Cela dura quatre ans, je n'avais plus de dos.

A vingt-quatre ans, mon père me fit marchand mercier. Il me maria avec la fille d'un tourneur. Le lendemain, je m'aperçus que ma femme avait une jambe de bois faite au tour par son père. La pauvre femme me fit mille excuses. Je lui pardonnai à cause de sa dot de 20,000 fr. hypothéqués sur une sucrerie de la Guadeloupe. Mais bientôt les noirs de la Guadeloupe s'insurgent et brûlent ma dot. Il ne me restait qu'une jambe de bois.

A trente ans, je perdis ma femme d'une tumeur à la bonne jambe. J'avais passé six ans de mariage à répéter chaque minute: « Quelle sottise j'ai faite de prendre cette jambe-là. » Je retranche donc ces six ans de ma vie.

Ayant dormi, comme tout le monde, le tiers du temps, je retranche vingt-quatre ans de sommeil, et je suis au-dessous de la juste estimation, car je suis un grand dormeur.

Un an perdu minute à minute à chercher la clef de mon secrétaire, que je cherchais toujours. Vit-on, quand on cherche une clef? Trois ans perdus à dire: Quelle heure est-il? — Il fait bien mauvais aujourd'hui. — Je suis enrhumé. — Mon Dieu! mon Dieu! etc. — Six mois à me faire décroter et six à broser mon chapeau. Un an à souffrir les entr'actes du théâtre. Un an à écouter les drames nouveaux. Un an à me plaindre des potages salés et doux, des côtelettes trop cuites, des indigestions et des œufs durs. Total: soixante et onze ans.

En rendant ma vie à Dieu, je crois que je ne lui rends pas grand'chose. »

Lo café pè Dzenèva.

Vo bailli soveint, dans lo *Conteu*, dâi bons consets âi fennès po preparâ dâi fins bocons, que l'ein profitont gaillâ, kâ la minna m'a promet po demeindze que vint on omeletta âi râvès et dè la tâtra âi fa-vioulès. Ora, pisque vo prédzi dinsè po lo bounheu dè la chréteintâ, laissi-mè assebin bailli on consèt d'ami à clliâo que vont pè Dzenèva et que lâi dussont dèdjonnâ.

Tot est bin assorti dein stu mondo, hormi petètrè cauquies mènadzo; mâ po lo resto, tot va prâo bin. Lè retso, qu'ont dè l'ardzeint, tràovont, quand vont dein lo défrou dâi grands cabarets, coumeint la pinta à Gibon, iò on lè fâ payi tant tchai que volliont, tandi que lè z'autrès dzeins tràovont dâi pintès, dè ti lè mimeros, suivant l'âo borsa et l'âo z'apètit.

Lâi a pè Dzenèva, à cein que m'a contâ l'ami Melioud, on hôtet qu'est gaillâ coumoudo po lè petitès dzeins que lâi volliont allâ, po cein que n'est pas tant tchai, kâ on lâi a dâo café à dix centimes l'écoualetta; mâ s'on sè pâo dinsè repètrè à bon compte, n'ia pas! faut payi compteint et sein mouzi; et clliâo que ne payont pas rrique-raque l'âo dix centimes sè pâovont reintornâ lo pétro vouâisu. Ora, vouaiquie coumeint cein sè passè: Lâi a 'na granta trablia tota garniâ d'écoualettès, et quand l'hâora dè medzi est quie, tot lo mondo sè met à sa pliace devéron clliâo trablia, et dussè preparâ sè dix centimes à l'avancò, kâ lo crédit est moo. Quand sont ti achetâ, lo carbatier arrevè, na pas avoué onna cafetière, ni on pot, mâ avoué onna grossa seringâ iò lo café est dza tot preparâ et tot mécliâ, et s'ein va coumeinci à n'on bet la distribuchon dè son liquido. Ye branquè la seringâ dein la premiere écoualetta, fâ onna dzielliâie tant quie que le sâi quasû râse, ramassè lè dix centimes que sont posâ su la trablia, et passè à ne n'autro, et dinsè tant quie que tsacon aussè z'u sa dzielliâie. Mâ se per hazâ y'ein a ion qu'aussè âobliâ dè preparâ se n'ardzeint, lo gargottier ne fâ ni ion, ni dou: quand l'a fé la dzielliâie, se ne vâi rein dè mouniâ, ye refouré lo bet dè la seringâ dein l'écoualetta, repompè lo café que va dzielliâ à ne n'autro, et lo pourro diablio que sè relet-sivè dza lè pottès ein vayeint lo carbatier manoeuvrâ l'uti, sè dussè resserrâ lo veintro, âo bin trovâ dix centimes, que ma fâi, se ne lè z'a pas, cein dâi lâi ètrè rudo peïnablio dè vairè lè z'autro sè goberdzi sein que pouessè ein fèrè atant.

Ora vaitsé lo conset : Ne vo z'einmodâ pas po Dzenèva sein avâi dix centimes dein voutra catsetta, et se vo ne lè z'âi pas, passâ-vo dè café!

— — — — —
LA MAISON DE L'AVEUGLE.

I

La maison était petite, basse, formant pavillon, située au fond d'un jardin isolé et perdu. Jamais de cris trop bruyants ne s'y entendaient. Les visites y étaient rares, les sorties peu fréquentes. Par les fenêtres entr'ouvertes, le soleil lui-même n'y pénétrait qu'avec discrétion.

« C'est la maison de l'aveugle, disait-on dans le quartier. »

On exagérait, M. Dormoy n'était pas complètement aveugle et, à l'aide de sa canne, il pouvait encore se diriger sur une grande route ou par une rue peu encombrée. Mais il était plus prudent qu'on l'accompagnât, ce qui arrivait fréquemment quand, dans les beaux jours, il faisait sa petite promenade l'après-midi.

C'était quelquefois sa femme, une grande personne, mince, au visage jeune encore, mais fatigué et triste ; cependant, le plus souvent une de ses filles, Adrienne ou Lucienne, toutes deux jumelles, de même taille, jolies à ravir, blondes, un peu pâles, et qu'on disait fort instruites.

On les connaissait peu, du reste, l'aveugle ne recevant que quelques membres de sa famille ou des amis étrangers au quartier. Mais elles étaient toujours si soignées dans leur mise à la fois simple et d'un goût parfait ; elles paraissaient si modestes et si réservées dans leurs manières, qu'il eût été difficile de ne pas les remarquer et de s'y intéresser quand on les rencontrait.

On les aimait surtout pour l'affection toute particulière qu'elles semblaient porter à leur père et les soins empressés dont elles l'entouraient. Soins délicats de tous les instants, l'aveugle souffrant à la fois du corps et de l'esprit.

Ce qu'on n'aurait pu dire, par exemple, c'est celle des deux enfants qu'on préférerait, la plus jolie, la plus douce ou la plus intelligente. Toutes petites, on les prenait l'une pour l'autre ; depuis qu'elles étaient devenues presque des femmes, cette ressemblance s'était encore tellement accentuée, que tout le monde se surprenait à les confondre.

— Etes-vous mademoiselle Adrienne ou mademoiselle Lucienne ?... leur demandaient souvent les fournisseurs.

— Je ne sais plus moi-même, répondait en souriant l'interrogée, mais en cherchant bien, je crois que je suis Adrienne.

— Enfin, à quoi vous distingue-t-on, il doit bien y avoir en vous quelque chose qui diffère ?

— Oh ! oui, ma sœur est meilleure.

Ne disait-on pas que la mère elle-même quelquefois s'y méprenait ; quant au père, ses yeux le servaient mal d'abord et puis la tendresse de ses deux enfants n'était-elle pas semblable ? Cependant, il y avait un moment où l'aveugle ne pouvait faire erreur.

« Voici pourquoi, expliquait un jour la mère à une voisine qui l'interrogeait : « Toute petite, un jour Lucienne est tombée et s'est cassé le bras droit. Depuis, l'enfant a toujours éprouvé une grande faiblesse dans ce membre, et ressent une vive douleur quand on le presse un peu fort. Il en est résulté que, lorsque la petite offre le bras à son père, c'est toujours le gauche, tandis que sa sœur à l'habitude de lui présenter le droit. »

Sans cette particularité, comment en effet se rendre compte : même taille, même voix, même visage et même caractère, vif, enjoué, malgré le voile de tristesse que je-

tait sur l'existence journalière de tous la mélancolie persistante du vieillard.

Le sort avait été cruel, en effet, pour Monsieur Dormoy.

Artiste de grand mérite, graveur apprécié à qui la fortune avait souri au début d'une profession ordinairement aride, à l'âge où l'on commence à peine à se classer dans toute carrière libérale, son nom était fait, sa réputation établie. Mais les nuits avaient été trop longues, trop laborieuses, et la lueur chaude de la lampe lui avait brûlé les yeux. A quarante ans, il fallait abdiquer, s'isoler, se laisser oublier.

Arrêt terrible pour l'artiste, mais plus terrible encore pour le père de famille, car avec le travail, l'aisance s'en était allée et la gêne était venue.

Ce n'était que la gêne, il est vrai, car le graveur avait longtemps persévéré, maniant le burin jusqu'à la dernière heure ; de son côté, la ménagère réalisant des prodiges d'économie. Puis les filles avaient grandi, et instruites, comme nous l'avons dit, excellentes musiciennes, elles ne restèrent pas inactives, cherchèrent des leçons qu'elles n'eurent pas de peine à se procurer, et ce furent elles bientôt qui amenèrent sous le toit humble et assombri de l'artiste un bien-être relatif.

Bien-être, calme, lueur pâle de soleil, elles apportèrent tout, les chères petites, donnant encore au vieillard foudroyé par la destinée la force d'aimer la vie.

Un soir, quand vint l'heure du repas, la place de l'une des filles resta inoccupée à la table de famille.

— Adrienne a dû être retardée à sa nouvelle leçon, répondit la mère d'une voix hésitante, quand son mari lui demanda quelle était celle de leurs deux enfants qui manquait.

— Elle l'avait prévenue ? fit M. Dormoy.

— A peu près.

Et comme le lendemain le même fait se reproduisait, le visage de l'aveugle se rembrunit, mais il ne réitéra pas son interrogation. (A suivre.)

— — — — —
BOUTADES.

Deux vigneronns dégustaient ensemble, l'autre jour, un moût excellent, et qui promet un vin capitieux.

— Quelle fine goutte ça va donner, dit l'un d'eux ; puis, regardant son verre en souriant, il ajouta : Mais que de coups de poing il y a là-dedans !

L'année était mauvaise pour nos agriculteurs ; le foin avait presque totalement manqué, au point qu'un pauvre homme de Bussigny diminuait chaque jour la ration de fourrage destinée à sa chèvre. Il fit si bien qu'au bout de deux mois de ce régime, la bête succomba.

— C'est dommage, dit le paysan..., au moment où elle commençait à s'y habituer !

Une dame, qui dissimulait son âge, commit l'imprudence d'oublier un jour un passeport sur un meuble. Une personne, jetant par hasard les yeux sur ce document compromettant, sourit en lisant cette indication traitresse : *Née en 1825*. La dame, s'apercevant trop tard de son étourderie, et voulant en détruire l'effet, s'écria avec vivacité : « Oh ! ce passe-port est très vieux ! »

L. MONNET.